



CC les Sources de l'Yerres (Siren : 247700651)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Rozay-en-Brie
Arrondissement	Provins
Département	Seine-et-Marne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	19/12/2003
Date d'effet	19/12/2003

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Patrick STOURME

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	rue Lamartine
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	77540 ROZAY-EN-BRIE
Téléphone	01 64 07 43 34
Fax	01 64 07 46 90
Courriel	secretariat@cc-sourcesdelyerres.fr
Site internet	http://www.cc-sourcesdelyerres.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle sans fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	9 831
Densité moyenne	60,47

Périmètre

Nombre total de communes membres : 9

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
77	Bernay-Vilbert (217700319)	856
77	Courpalay (217701358)	1 461
77	La Chapelle-Iger (217700871)	157
77	Le Plessis-Feu-Aussoux (217703651)	544
77	Lumigny-Nesles-Ormeaux (217702646)	1 562
77	Pécy (217703578)	845
77	Rozay-en-Brie (217703933)	2 901
77	Vaudoy-en-Brie (217704865)	888
77	Voinsles (217705276)	617

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 21

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assainissement non collectif <i>assainissement non collectif : Contrôle de conformité (conception et exécution) des installations nouvelles et réhabilitées d'assainissement non collectif (demande de permis de construire et permis de construire modificatif). Contrôle de conformité des installations existantes pour cession immobilière et rapport de visite. Réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectifs comprenant le montage des dossiers d'aide financière, montage d'un D.C.E. (dossier de consultation des entreprises) suivi, contrôle et réception des travaux de réhabilitation.</i> - Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>élimination et valorisation des déchets ménagers et déchets assimilés</i> - Autres actions environnementales <i>? Protection et mise en valeur de l'environnement ? Création, aménagement et entretien de la voirie ZAC d'intérêt communautaire : La voirie (à l'exception des routes nationales et départementales) située au sein de la ZAC sur le territoire de la communauté permettant de relier les communes membres entre elles ainsi qu'aux communes limitrophes. La voirie (à l'exception des routes nationales et départementales) située au sein de la ZAC sur le territoire de la communauté, qui dessert les entreprises assujetties à la taxe professionnelle, implantées sur le territoire. Conformément à la loi du 13 août 2004, l'intérêt communautaire sera défini par délibération du conseil communautaire au plus tard dans les deux ans suivant l'adoption des présents statuts.</i>
<p>Sanitaires et social</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aide sociale facultative <i>- construction et gestion d'une MARPA (Maison d'Accueil Rural pour Personnes Agées) et d'hébergement temporaire en partenariat avec des associations ou organismes compétents - réalisation et gestion de logements d'urgence en partenariat avec des associations ou organismes compétents</i>

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

- création, aménagement, gestion et entretien de la zone d'activité intercommunale - favoriser l'initiative créatrice d'emplois, d'activités, de biens ou services nouveaux par l'appui à la création, à la reprise ou au développement d'une PME ou TPE, dans le respect des dispositions légales. La communauté de commune contribue à la mobilisation de dispositifs de soutien aux PME ou TPE en partenariat avec des associations ou organismes compétents, pour l'octroi d'un prêt d'honneur sans intérêt et sans garantie personnelle et par un accompagnement des porteurs de projets, par un parrainage et un suivi technique assurés gracieusement - construction, gestion et entretien d'hotels d'entreprises

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

Construction, gestion et entretien d'équipements nouveaux de spectacles, d'intérêt communautaire en accord avec la commune d'implantation concernée. Sont d'intérêt communautaire les équipements de spectacle à vocation structurante à l'échelle du territoire de la communauté de communes.

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs
construction, gestion et entretien d'équipements nouveaux de sport, d'intérêt communautaire en accord avec la commune d'implantation concernée. Sont d'intérêt communautaire les équipements de sport à vocation structurante à l'échelle du territoire de la communauté de communes. Réhabilitation, aménagement, maintenance et exploitation de la piscine de Courpalay.

- Activités péri-scolaires

Etude, création et gestion d'un relais d'assistantes maternelles. Réalisation d'une étude sur la création d'une halte garderie. Réalisation d'une étude pour la création d'un centre de loisirs communautaire.

- Activités culturelles ou socioculturelles

organisation de manifestations à vocations culturelles, sportives ou de loisirs d'intérêt communautaire sur le territoire d'une ou de plusieurs communes appartenant à la communauté des communes "Les Sources de l'Yerres". Sont d'intérêt communautaires les manifestations culturelles, sportives ou de loisirs, contribuant à la promotion de la communauté des communes "Les Sources de l'Yerres"

- Activités sportives

Organisation de manifestations sportives d'intérêt communautaire sur le territoire d'une ou plusieurs communes appartenant à la communauté des communes "Les Sources de l'Yerres". Sont d'intérêt communautaire les manifestations sportives contribuant à la promotion de la communauté des communes "Les Sources de l'Yerres".

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

élaboration, suivi et révision du Schéma de Cohérence Territoriale et d'un schéma de secteur

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Organisation des transports urbains

Sont d'intérêt communautaire, en application de l'article L5214-16 du CGCT, l'organisation et le financement des transports publics de voyageurs

- Etudes et programmation

étude pour la mise en oeuvre d'un service d'urbanisme

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Fauchage, élagage, broyage des herbes des chemins de randonnées d'intérêt communautaire permettant le cheminement. Sont d'intérêt communautaire les chemins de randonnées répertoriés sur le territoire de la communauté de communes et agréés par le conseil communautaire, en accord avec les communes concernées.

Développement touristique
- Tourisme <i>Dès à présent, sont définies d'intérêt communautaire pour la compétence tourisme, et en application de l'article L5214-16 du CGCT, les interventions suivantes : 1) Ensemble des compétences définies au sens de l'article 10 de la loi n° 92-1341 du 23 décembre 1992, comprenant notamment : * définition et mise en oeuvre d'une politique touristique pour le territoire, avec l'élaboration et le suivi d'un document de programmation dénommé "schéma communautaire de développement touristique des Sources de l'Yerres". * Actions d'information et de promotion touristique portant sur le territoire communautaire et identifiées par le schéma intercommunal de développement touristique. 2) Réalisation de programmes d'investissements structurants pour le territoire dans le cadre du développement touristique.</i>
Logement et habitat
- Politique du logement social
Autres
- NTIC (Internet, câble...) <i>Mettre en place et gérer un Système d'Information Géographique sur le territoire de la Communauté de Communes des Sources de l'Yerres. Le SIG communautaire sera composé de couches d'informations géographiques levées sur le terrain, intégrées au SIG et mises à jour régulièrement. Aménagement numérique : Conception, construction, exploitation et commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de services locaux de communications électroniques et activités connexes à l'intention de l'ensemble des communes de la communauté de communes.</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
77	Seine-et-Marne numérique (200036481)	SM ouvert	740 916
77	Syndicat mixte fermé enlèvement et traitement des ordures ménagères de la région de Tournan en Brie (257703546)	SM fermé	157 348
77	Syndicat mixte fermé est Seine et Marne pour le traitement des ordures ménagères (SMETOM GEEODE) (257705293)	SM fermé	88 422
77	Syndicat mixte fermé études et programmation pour la révision du SCOT Almont Brie Centrale (257704643)	SM fermé	44 406
77	Syndicat mixte fermé collecte et traitement des ordures ménagères de Coulommiers (257701656)	SM fermé	74 685

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)